

United Nations Nations Unies

THE PRESIDENT OF THE GENERAL ASSEMBLY

LE PRÉSIDENT DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

20 septembre 2010

« La force de la communauté se mesure au bien-être du plus faible de ses membres »
(Constitution fédérale de la Confédération suisse, 18 avril 1999, Préambule)

Mesdames, Messieurs les Chefs d'État et de Gouvernement,
Monsieur le Secrétaire général,
Excellences,
Mesdames et Messieurs,

« La force de la communauté se mesure au bien-être du plus faible de ses membres ».

Cette phrase me tient à cœur, je l'ai citée déjà lors de mon discours d'acceptation. Cette phrase est extraite de la Constitution de mon pays. Elle exprime par excellence le principe selon lequel la solidarité est le fondement de toute communauté. Elle reconnaît qu'il y a un devoir moral à se soucier du bien-être de l'autre. Ceci résume bien, il me semble, ce que la communauté internationale s'est engagée à faire avec les objectifs du Millénaire pour le développement.

En 2000, lors du Sommet des objectifs du Millénaire pour le développement, nous avons adopté le programme le plus ambitieux jamais lancé pour lutter contre la pauvreté. Nous avons exprimé par là que tous les peuples des Nations Unies forment une seule communauté et qu'il n'y a pas de droit à l'indifférence devant la misère et la souffrance de l'autre. Avec les objectifs du Millénaire pour le développement, l'Assemblée générale a fait naître de grands espoirs pour des millions d'hommes et de femmes et nous devons maintenant répondre à leurs attentes.

Mesdames et Messieurs,

Réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement, nous devons le faire, nous voulons le faire et nous pouvons le faire.

Au-delà de l'action des gouvernements, un grand élan a aussi surgi, dans une dimension jamais connue, du côté de la société civile ainsi que des milieux économiques. Je tiens à le souligner, ceci est remarquable et il importe de continuer à travailler ensemble.

Mais aujourd'hui, j'appelle d'abord chacun de vous, en tant qu'individu, en tant que Chef d'Etat ou de Gouvernement et en tant que Membre des Nations Unies, à réitérer l'engagement pris lors

du Sommet et à proclamer que nous voulons créer, aujourd'hui, les conditions nécessaires pour faire aboutir les objectifs du Millénaire pour le développement d'ici 2015.

Huit objectifs, quinze ans pour les réaliser : un grand mérite des objectifs du Millénaire pour le développement est d'avoir établi un programme clair, avec des valeurs cibles et une date butoir.

Où en sommes-nous, après dix années d'efforts, alors que le monde se relève de la crise économique et financière ?